

Le DG des
enseignements
et de la
formation
supérieure
annonce la
reconduction du
système
d'enseignement
à distance

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 20 Octobre 2020 / N° 984

Prix : 20 DA

Projet d'amendement
de la Constitution :

**"un acquis
démocrati
que pour
le pays"**

Algerie



Viandes blanches

**prise de mesures pour
un approvisionnement
stable du marché**

Coronavirus

**une rentrée
scolaire
particulière**

Atteinte aux droits de l'enfant

**plus de 1.700
signalements
depuis début 2020**

Président Tebboune

**Le projet de révision de la Constitution
consacre la loyauté au serment
des chouhada et conforte l'Etat de Droit**

Crise sanitaire

**Le retour au
confinement
est écarté**



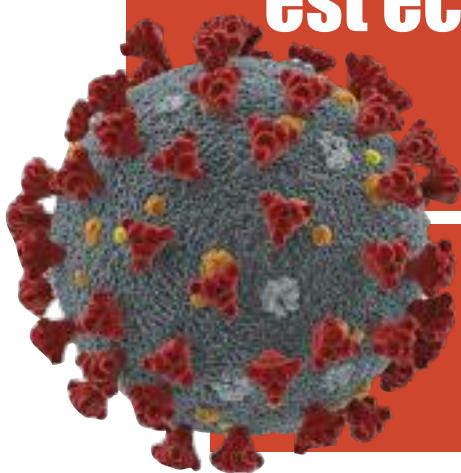
Coronavirus:

**214 nouveaux cas, 127 guérisons et 9 décès
ces dernières 24 heures**

**Le Mawlid
ennabawi
echarif sera
célébré jeudi
29 octobre
courant**

PLF 2021

**baisse
prévisionnelle
des réserves de
change à moins
de 47 milliards de
dollars en 2021**



Organisation et supervision de l'opération : L'ANIE installe ses délégués en Europe et au Moyen-Orient

● Plus de 1.300 personnes pour encadrer les centres et bureaux de vote



Une équipe de médecins et de techniciens de l'Anie est actuellement en déplacement dans plusieurs wilayas, en vue de s'enquérir des derniers préparatifs liés à l'application du protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19.

Le président de l'Autorité indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a procédé par visioconférence à l'installation des délégués représentant cette instance dans plusieurs pays d'Europe et du Moyen-Orient, qui auront pour mission la préparation, l'organisation et la supervision du vote de la diaspora, là où elle se trouve, lors du référendum. C'est ce que nous apprenons auprès de la direction de l'Anie, qui précise que l'intervention de son président a été également suivie par tous les autres délégués de l'instance répartis à l'échelle nationale.

En sus de l'examen des modalités techniques et des aspects organisationnels liés au vote des Algériens établis à l'étranger sur le projet de révision constitutionnelle, l'autre thème abordé a trait à la mise en application du protocole sanitaire, pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

«L'intervention de M. Charfi revêtait beaucoup plus un caractère pédagogique et de sensibilisation sur la nécessité de faire valoir le respect scrupuleux de toutes les consignes

incluses dans ce document», explique notre source, ajoutant que l'un des médecins de l'Anie, le Dr Louze Souraya, est également intervenu, lors de cette visioconférence, pour une meilleure vulgarisation du contenu du protocole sanitaire par les membres de l'Anie. Dans cette même optique, une équipe de médecins et de techniciens de l'Anie est actuellement en déplacement à travers plusieurs wilayas, pour s'enquérir des préparatifs et des dernières dispositions prises de concert avec l'administration et les structures locales de santé publique en perspective du déploiement du protocole sanitaire dans les centres et bureaux de vote, devant s'accomplir progressivement trois jours avant le jour J, en vertu de la réglementation en vigueur. «Il ne peut en aucun cas être admis la présence de plus de 3 observateurs dans le bureau de vote fixe et de 2 autres dans un bureau de vote itinérant», précise l'Anie, et la sélection de ces observateurs se fera en accord avec les électeurs concernés.

Un référendum sous la surveillance des électeurs

Cette démarche conforte le principe d'une transparence absolue, que l'Anie œuvre à faire valoir, lors du prochain rendez-vous des urnes. L'instance annonce, à ce propos, l'opinion publique «que chaque élec-

teur peut, à titre volontaire ou de son propre gré, obtenir une accréditation de la part de la délégation de wilaya de l'Anie, pour assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur dans le bureau de vote où il est inscrit, et ce par le dépôt d'une demande auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité territorialement compétente 10 jours avant la date du référendum suivant le formulaire destiné à cet effet». A défaut, «il sera procédé au tirage au sort organisé par la délégation de wilaya de l'ANIE territorialement compétente. Une copie des listes des observateurs doit être affichée le jour du référendum au niveau des centres et bureaux de vote». Dans ce document, l'Anie met l'accent sur l'obligation pour les observateurs agréés «de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, de faire preuve de neutralité, d'indépendance et d'intégrité, de se conformer aux directives des présidents des bureaux de vote, de se limiter au lieu consacré aux observateurs dans les bureaux de vote, de porter le badge et de ne pas s'immiscer dans l'opération de vote». Il s'agit également de «ne pas influencer les électeurs, lors du vote, de ne pas perturber les membres du bureau de vote ni de violer le droit ou la liberté du vote, d'éviter d'exercer toute forme d'influence sur les électeurs et les membres des bureaux de vote».

K.M

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha en 6e Région Militaire : Assurer un déroulement serein du référendum



Le peuple algérien sait comment faire avorter les plans des ennemis.

Dans le cadre des visites d'inspection aux différentes Régions militaires, et parallèlement au lancement du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection en 6e Région militaire, à Tamanrasset. Au début et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée, Chanegriha Saïd, a observé à l'entrée du siège du Commandement de la Région, en compagnie du général major Adjroud Mohamed, Commandant de la 6e Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid «Hibaoui El-Ouafi», dont le siège du Commandement de la Région porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux chouchada.

Au siège du Commandement de la Région, le général de corps d'Armée a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, où il a prononcé une allocution, suivie par visioconférence par tous les personnels de la Région, lors de laquelle il a affirmé que le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, mérite que les personnels de l'Armée Nationale Populaire soient, comme ils l'ont toujours été, à la hauteur de la responsabilité constitutionnelle qui leur incombe : «En cette occasion, je tiens à affirmer, une fois de plus, que le prochain référendum populaire sur le projet de révision de la Constitution, mérite que nous, au sein de l'Armée Nationale Populaire, soyons, comme nous l'avons toujours été, à la hauteur de la responsabilité constitutionnelle qui nous incombe. Premièrement, par l'accomplissement de notre droit électoral, conformément aux lois en vigueur et deuxièmement, en assurant à notre peuple des conditions sereines afin de lui permettre d'accomplir son devoir électoral, dans un climat de calme, de sécurité, de paix et de quiétude notamment, que l'organisation de cet important rendez-vous électoral coïncidera avec la célébration par notre pays du 66e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, ce qui confèrera à ce référendum une grande symbolique, auprès de toutes les franges du peuple algérien, attaché à l'Histoire de ses vaillants ancêtres de l'Armée de Libération Nationale et aux valeurs de Novembre». Le général de corps d'Armée a exprimé son optimisme quant à l'avenir prometteur de l'Algérie qui suit son chemin avec constance et confiance vers sa destination correcte et judicieuse, et ce grâce à la cohésion et la conscience du peuple algérien : «Je ne manquerai pas de souligner avec toute fierté et optimisme quant à l'avenir prometteur que l'Algérie suit son chemin avec constance et confiance vers sa destination correcte et judicieuse, et ce grâce à la cohésion et la conscience du peuple algérien qui sait toujours, aux moments décisifs, comment avorter les plans des ennemis, et sauvegarder son unité territoriale et populaire. Tel est un devoir sacré et un legs si cher dont nous sommes responsables par fidélité au message de nos valeureux chouchada et au service de l'Algérie qui demeure digne à jamais». Lors d'une seconde réunion présidée par le général de corps d'Armée, à laquelle ont pris part les directeurs régionaux, les responsables des services de sécurité et les Commandants des Secteurs Opérationnels, le Commandant de la 6e Région militaire a présenté un exposé global sur la situation générale au niveau du territoire de compétence, notamment en termes de sécurisation des frontières nationales.

Le DG des enseignements et de la formation supérieure annonce la reconduction du système d'enseignement à distance



Lors de la rentrée universitaire, les quelque 280.000 nouveaux bacheliers auraient du rejoindre les amphithéâtres des universités, mais, en raison de la persistance de la pandémie du coronavirus, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a prévu, cette année, de reconduire à plus vaste échelle, le système d'enseignement à distance. M. Boualem Saïdani explique à la radio qu'en même temps que l'introduction de ce mode d'enseignement « hybride », les inscriptions des nouveaux bacheliers va s'opérer par l'entremise de Portes ouvertes, organisées également à distance. Du mode opératoire choisi pour permettre aux étudiants de choisir la filière où ils souhaiteraient être inscrits, il indique que celui-ci va se dérouler en quatre phases distinctes : la première étant celle des Portes ouvertes où ils pourront prendre connaissance des filières proposées à leur choix. La seconde, celle des préinscriptions, consistant pour les prétendants à faire un choix minimum parmi six filières et de dix, maximum, « de licences

à caractère local ou régional ».

Il indique qu'à l'issue du traitement de ces fiches de vœux, son ministère déterminera la moyenne minimale ouvrant l'accès à une inscription dans chaque filière. Parmi ces filières, il mentionne, notamment, celles à caractère national, citant la médecine, la chirurgie dentaire et la pharmacie. Il rappelle que l'orientation de chaque bachelier se fera compte tenu de la moyenne obtenue au baccalauréat, par rapport au module sur lequel il a disserté, mais également, en fonction des places pédagogiques offerte par chaque établissement d'enseignement supérieur et enfin, de la circonscription géographique où réside l'étudiant.

L'invité annonce que le 24 octobre, sera opérationnelle la plateforme permettant aux futurs universitaires de faire leur préinscription et de déposer leur fiche de vœux dans laquelle, ajoute-t-il, seront hiérarchisés leur choix. Il prévient, à ce propos, que si un candidat ayant obtenu 15 de moyenne et voulant se voir versé dans la filière Médecine, ne veut pas dire que son choix sera retenu. «

Donc, insiste-t-il, il va falloir faire attention au 2ème, au 3ème choix... c'est une question d'offre et de demande ».

Le DG des enseignements et de la formation rappelle, par ailleurs, que les portes ouvertes seront accessibles en ligne, du 15 au 25 octobre, que l'introduction des préinscriptions auront lieu du 24 octobre au 5 novembre, période après laquelle seront, immédiatement, communiquées les affectations des nouveaux bacheliers.

La 3ème phase, ajoute l'invité, sera réservée aux cas particuliers, notamment lorsqu'un bachelier n'a pu avoir réponse à aucun de ses choix et enfin la phase 4, prévue du 8 au 18 novembre, sera celle où auront lieu les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers.

Durant l'émission, M. Saïdani annonce, en outre, que 26 nouvelles offres de formation ont été ouvertes pour les nouveaux bacheliers, citant pêle-mêle, les filières d'ingénierie mécanique, d'électrotechnique, de génie mécanique et d'agriculture Saharienne.

Projet d'amendement de la Constitution : "un acquis démocratique pour le pays"

Le Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji, a affirmé hier à Tlemcen que le projet d'amendement constitutionnel est "Novembriste" et représente "un acquis démocratique pour le pays". Le projet d'amendement de la Constitution fait "de la proclamation du 1er novembre 1954 une référence pour le peuple algérien, car elle inclut la préservation de son identité comme un principe incontestable", a souligné M. Baadji, lors d'un meeting tenu à Tlemcen, dans le cadre de la campagne référendaire.

Il a ajouté que "le contenu du projet par ses dispositions concernant les libertés individuelles et collectives constitue un acquis constitutionnel historique pour le pays, notamment ce qui en émanera comme lois favorables dans les domaines des élections, des associations et des partis, ainsi que du contrôle des deniers publics".

Abou El Fadhl Baadji a qualifié le projet de la nouvelle constitution de "consensuel, car il prend en considération différents avis des partis politiques et organisations de la société civile et répond à toutes les idées soulevées".

Il a également souligné que "le projet intervient pour renforcer la place des institutions de l'Etat, les consolider et pour instaurer le principe d'alternance effective du pouvoir en faisant abstraction de la gouvernance autocratique".

Coronavirus: une rentrée scolaire particulière

Après plusieurs mois de confinement, les élèves reprendront dès aujourd'hui le chemin de l'école. Une rentrée scolaire particulière qui intervient dans un contexte de pandémie mondiale. Pour les retrouvailles, les enseignants comptent bien booster le moral des élèves, les rassurer et surtout les sensibiliser aux mesures de prévention contre le Covid19. Le cours inaugural portera inévitablement sur la pandémie et les moyens de se prémunir. Dans un reportage diffusé, hier, sur les ondes de la radio, les enseignants interrogés sont tous catégoriques sur la nécessité de contribuer à sensibiliser les élèves et aussi les parents au respect du protocole sanitaire pour réussir la rentrée. La rentrée scolaire « n'aura rien de commun avec les années précédentes », estime une enseignante qui compte consacrer son premier cours pour parler aux élèves de « comment se conduire en classe et dans l'enceinte de l'école ». Malika, une autre enseignante a, pour sa part, préparé une séance vulgarisation sur Covid19. « On va faire un petit rappel sur ce virus, sa transmission et insister sur les mesures de prévention ».

Les enseignants sont conscients de l'état psychologique des élèves. Ils comptent leur faciliter la réadaptation en milieu scolaire. Assia Saidoune, enseignante à Alger, s'attend à recevoir des « élèves paniqués » et se donne pour mission des les aider à surmonter cette étape en les rassurant

Distribution d'un second lot de 30 bus scolaires à Tlemcen



Une cérémonie de distribution d'une trentaine de bus scolaires s'est déroulée, hier, au siège de la wilaya de Tlemcen, présidée par le chef de l'exécutif de wilaya, en présence des responsables et des élus locaux.

Cette opération qui intervient à quelques jours de la rentrée scolaire permettra selon le wali d'offrir les conditions nécessaires aux élèves résidant dans les zones éloignées et dans les zones d'ombre de rejoindre leurs établissements sans contraintes aucunes.

Le wali, a par ailleurs, souligné que cette opération est la seconde après celle organisée en été dernier où 40 bus ont été distribués à

toutes les communes de la wilaya.

Après cette seconde opération, un autre lot d'une trentaine de bus scolaires sera également distribué le premier novembre prochain, a indiqué Mermouri qui a exhorté les maires à bien déterminer les zones ou le manque de transport se fait sentir, à utiliser les bus exclusivement pour le transport des élèves et à veiller à l'entretien régulier de ces bus.

Le renforcement des moyens de locomotion doivent permettre de faciliter les déplacements des jeunes élèves et aussi de consolider les bons résultats acquis cette année notamment au BAC, à travers la wilaya de Tlem-

cen, a-t-il souligné.

La wilaya de Tlemcen qui s'apprête à l'instar des autres wilayas du pays à accueillir les élèves pour l'année scolaire 2020/2021 a réalisé selon le directeur de l'éducation de la wilaya quelques 14 écoles primaires dont la majorité va ouvrir ses portes aux jeunes élèves dès ce mois en attendant l'achèvement d'autres, dont les délais sont fixés à décembre prochain.

La réception de quatre CEM et deux lycées est également envisagée prochainement dans l'optique de faire face à la pression du nombre sans cesse croissant des élèves par classe.

AP

Crise sanitaire Le retour au confinement est écarté

• Pas de 2e vague de l'épidémie

Le ministre qui s'exprimait à la radio nationale a déclaré : «Nous avons l'habitude d'avoir le nombre de contaminés dans une tendance à la baisse, mais maintenant, malheureusement, ils sont à la hausse». Benbouzid a confié que lors d'une visite de travail qu'il avait menée dernier dans une wilaya, il avait constaté que personne ne portait de bavettes, notant qu'elle ne présentait pas de cas de contamination.

Au sujet du protocole sanitaire pour la rentrée des classes, Benbouzid a souligné qu'un ensemble de mesures a été prévu à l'image de la distanciation physique entre les élèves aidée par le guidage au sol, la distanciation des tables, réservées, chacune, à un seul enfant. Sur l'acquisition d'un vaccin contre la Covid-19, l'invité de la rédaction a évoqué le mécanisme Covax par le biais duquel 170 pays, dont l'Algérie, se sont associés pour choisir le meilleur, tant au niveau de la qualité qu'au niveau du prix, parmi les vaccins qui ont été mis au point par plusieurs laboratoires à travers le monde.

Pas de 2e vague de l'épidémie

Le ministre a écarté le retour au confinement pour certaines wilayas, conséquemment à la hausse des cas de contaminations au coronavirus, excluant une 2e vague de l'épidémie car, selon lui, la situation est «tout à fait admissible».

«Nous n'allons pas décider de reconfiner à nouveau. Avec plus de 200 cas, nous sommes toujours dans une situation tout à fait admissible pour les épidémiologistes. Nous n'en sommes pas à des milliers de cas avec des foyers très denses et graves», a affirmé le ministre.

Si l'évolution de la situation n'a pas atteint un stade de «dangerosité, rien n'est, toutefois, écarté si un foyer éclot et qu'il y a risque de diffusion», a-t-il tempéré, considérant que «le bon sens exigerait alors de revenir à un dur-



cissement du confinement dans les régions les plus infectées».

Le Pr Benbouzid a, en outre, estimé que la hausse des contaminations enregistrée ces derniers jours ne signifiait pas qu'il y aura une seconde vague de l'épidémie. «C'est trop tôt pour l'affirmer, la courbe est en train d'évoluer en dents de scie, et c'est cela les courbes des épidémies !», a-t-il explicité. Tout en se félicitant de «la tendance baissière et des chiffres satisfaisants» constatés récemment, l'hôte de la radio a insisté sur l'importance de «préserver cet acquis qui a fait de l'Algérie l'un des pays ayant réussi à maintenir cet état», conviant, néanmoins, la population à «la prudence» en s'en tenant aux mesures barrières, «en particulier le port du masque».

«Le virus est mondial et a coûté la vie à des dizaines de milliers d'individus. Le risque est permanent et le relâchement est dans la nature humaine lorsqu'on croit que l'ennemi a baissé la garde. D'où le risque de développement, de temps à autres, de foyers qui vont éclore !», a-t-il averti, citant les cas des wilayas de Sétif, Batna et Alger.

Interpellé sur les conséquences de la reprise prochaine des cours scolaires et de la réouverture des mosquées, le ministre estime qu'il «faut bien reprendre et cohabiter avec ce virus, tout en maintenant la garde», notant que la longue période de confinement a «affecté psychologiquement les enfants qui ont même perdu les réflexes d'écou- liers», insistant, toute-

fois, sur «le respect du protocole sanitaire dans les établissements scolaires».

Le Pr Benbouzid a également assuré de la «reprise en main de la situation», s'agissant de la sensibilisation contre les dangers de la Covid-19, faisant état d'un «Média planning» impliquant l'ensemble des secteurs concernés par la question, à l'instar de celui des Affaires religieuses, pour ce qui a trait à l'encadrement sanitaire de la prière du vendredi. «Nous étions désarmés au début de l'épidémie, mais avons acquis une certaine expérience par la suite en développant des réflexes», a-t-il rassuré, rassurant quant à la disponibilité des «stocks» de traitements et de tests, tout en précisant qu'«aucun pays au monde» ne procède au dépistage de la totalité de sa population.

Et d'ajouter : «En Algérie, nous dépistons suffisamment et, contrairement au début de la pandémie, ne viennent généralement aux hôpitaux que les malades présentant une symptomatologie et n'y sont hospitalisés que ceux présentant des risques d'aggravation». Le Pr Benbouzid a tenu, enfin, à mettre en garde la population quant à des «conditions favorables» à la propagation du virus avec l'entame de la saison automnale et l'arrivée du froid. De même que le risque de «confusion» avec la grippe saisonnière, en perspective de laquelle «tout est prêt pour le lancement de la campagne de vaccination», a-t-il assuré.

P.R

les verts très sollicités



Grâce à son titre de championne d'Afrique et ses performances post CAN-2019, l'équipe nationale compte aujourd'hui sur la scène internationale. Preuve en est, elle est sollicitée de partout pour des joutes amicales. Il y a du monde, et pas n'importe qui, au portillon des Verts.

L'EN est très sollicitée sur la scène internationale pour des matches amicaux, de l'aveu même du président de la Fédération, Kheireddine Zetchi et du responsable médias de la FAF. Ces deux derniers nous ont appris récemment que plusieurs fédérations ont postulé pour l'organisation de matches amicaux face aux Verts.

Au moins cinq sélections, et non des moindres, ont émis le vœu de défier la bande à Belmadi, auteur d'un parcours exceptionnel de vingt matches sans la moindre défaite. Parmi ce beau monde, l'on a cité la Belgique, l'Italie, les Etats-Unis, la Croatie et le Japon. Ceci en plus des sélections africaines, dont la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Déjà durant la fenêtre FIFA de ce mois d'octobre, plusieurs équipes nationales ont demandé à affronter les

Verts, mais la FAF a dû décliner devant l'insistance du sélectionneur national, Djamel Belmadi, à affronter des profils bien précis.

Finalement, le choix est tombé sur le Nigeria et le Mexique. Deux matches-tests de haute intensité, tels que Belmadi les voulait ; ce dernier ayant dit clairement chercher à confronter ses équipes à une grande adversité. Toutes ces sollicitations révèlent le standing atteint par l'équipe nationale sur la scène internationale. Grâce à son titre de champion d'Afrique et ses récentes prestations, l'Algérie est devenue une équipe crainte et respectée.

D'ailleurs, ces deux belles performances face au Nigeria (victoire 1-0) et le Mexique (2-2) devraient lui permettre de gagner quatre places au prochain classement FIFA du mois d'octobre. Les Verts, 35e lors du classement du mois de septembre, devraient sauter à la 31e place, selon les dernières estimations.

Un bon qualitatif qui renseigne sur l'aura de la bande à Belmadi qui ne cesse de progresser et de surprendre depuis un peu plus de deux ans.

Cancer du sein un nouveau centre à Alger pour accompagner les patientes

L'association El-Amel d'aide aux cancéreux a ouvert lundi à Alger un nouveau centre dans le quartier de Belouizdad pour accompagner les femmes atteintes du cancer du sein, et ce à l'occasion du mois d'octobre rose. Autrefois centre d'hébergement des cancéreux venant des quatre coins du pays, cet établissement a été transformé pour se charger désormais de l'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, par des traitements collectifs, psychologiques, esthétiques, de rééducation ainsi que l'alimentation saine.

S'exprimant à l'occasion, la présidente de l'association El-Amel, Mme Hamida Kettab a affirmé que l'idée de transformer cet espace de centre d'hébergement en un centre d'accompagnement des femmes atteintes du cancer du sein, est venue des membres de l'association avec l'aide de certains spécialistes du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC).

Il s'agit aussi, selon l'intervenante, des les orienter pour obtenir leurs droits, que ce soit auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ou auprès de leurs familles qui, en général, abandonnent la femme atteinte de ce genre de maladies.

Le centre compte cinq (5) salles, la première dispose de matériels pour le traitement des femmes souffrant de lymphœdèmes (gonflement du bras suite à l'ablation du sein), une deuxième réservée aux consultations médicales, une troisième pour la prise en charge psychologique et l'alimentation saine, une quatrième dispose de machines de sport et de rééducation fonctionnelle, et une cinquième salle pour les accessoires et les produits de beauté.

Dans le même contexte le Dr Amina Abdelwahab spécialiste dans le diagnostic du cancer du sein du CPMC a affirmé que des études ont prouvé que la pratique du sport, protège 20% des femmes atteintes des risques de complications de cette pathologie.

Le centre ouvre ses portes aux patientes dans les prochains jours après leur orientation, suite un avis médical d'un spécialiste du CPMC. Il sera ouvert 6 jours de la semaine de 9 h à 18 h et recevra dans un premier temps les femmes atteintes du cancer du sein résidentes à Alger.

Atteinte aux droits de l’enfant plus de 1.700 signalements depuis début 2020

L'Organe national de protection et de promotion de l'Enfance (ONPPE) a reçu, depuis le début de l'année en cours, plus de 1.700 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant via le numéro vert (11/11), a indiqué lundi à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Meriem Cherfi.

"L'ONPPE a reçu, du 1 janvier au 17 octobre 2020, 1.728 signalements de cas d'atteinte aux droits de l'enfant (977 garçons et 751 filles)", a indiqué Mme Cherfi à l'ouverture du Séminaire national sur "Le rôle de la société civile dans la prévention des crimes commis contre les enfants", initié par l'ONPPE en coordination avec le bureau de l'UNICEF en Algérie.

Dans le même contexte, la déléguée a indiqué que l'ONPPE a également reçu, durant la période sus-indiquée, via son numéro vert, "un total de 704.125 appels téléphoniques portant, entre autres, sur des cas d'atteinte aux droits de l'enfant et sur des demandes d'orientations et des préoccupations liées à l'enfance ou aux missions de l'ONPPE".

"Dès la réception d'un signalement, une démarche est engagée sur le terrain pour s'assurer de la véracité de l'information, qui est transmise, dans la majorité des cas, au Service du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale pour prise en charge et traitement", a-t-elle précisé.

A cette occasion, Mme Cherfi a indiqué que "la société civile a connu une évolution importante grâce à sa lutte de longue haleine et marqué ses exploits, à travers les étapes historiques par lesquelles est passé notre pays, tout en concrétisant, à pas sûrs, le changement vers la démocratie participative, pour ainsi se hisser au rang de sa constitutionnalisation dans le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis par le Président de la République, au peuple algérien pour une consultation référendaire, le 1 novembre 2020".

Nécessité de doter la société civile de mécanismes juridiques et réglementaires

Le conseiller auprès du président de la République chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane a insisté, El Bayadh, sur la nécessité de doter la société civile de mécanismes juridiques et réglementaires et de la structurer pour lui permettre d'assumer pleinement son rôle avec responsabilité, conscience et coordination avec les institutions de l'Etat.

"L'intérêt accordé à la société civile par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est conçu comme une vision future des rôles de la société civile", a souligné M. Berramdane en abordant la place dévolue par le président de la république de la société civile en tant que "véritable partenaire" dans de nombreux domaines avec les institutions de l'Etat.

"La conviction du Président de la République d'impliquer la société civile doit être traduite dans toutes les autres institutions en mécanismes, stratégie et vision, pour faire vraiment de la société civile un partenaire des institutions de l'Etat", a-t-il ajouté dans ce sens.

Lire aussi: Rétablir la confiance entre la société civile et les institutions de l'Etat

Nazih Berramdane a mis également l'accent sur l'implication des associations de la communauté nationale à l'étranger et des membres de cette communauté dans les activités de la société civile.

Abordant le projet d'amendement de la Constitution, il a salué la forte contribution de la société civile et de nombreux acteurs de partis politiques, d'universitaires et d'experts à l'enrichissement et le débat avec propositions.

Il a déclaré que cette rencontre consultative vise à collecter des propositions du mouvement associatif, leurs expériences, leurs préoccupations et propositions pour construire une vision et stratégie future de la société civile et son mode d'encadrement, pour une relation de confiance entre la société civile et les institutions de l'Etat.

K.M

L’ouverture progressive des mosquées se fait sous strict contrôle sanitaire

L'ouverture progressive des mosquées "se fait dans les normes scientifiques et réfléchies et sous contrôle sanitaire strict", a affirmé lundi à Mostaganem le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi.

Dans un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, M. Belmehdi a déclaré que l'ouverture progressive des mosquées est "scientifiquement étudiée, sous un contrôle sanitaire strict par le Comité scientifique national et le Comité de suivi du ministère des Affaires religieuses et Wakfs", précisant que cette procédure touchera, par la suite, le reste des mosquées, les écoles et instituts d'enseignement coranique et les instituts de formation des imams.

La décision d'ouverture des mosquées est soumise à l'étude d'un comité dirigé par le wali et englobe tous les services concernés, notamment la Direction des affaires religieuses et wakfs qui détermine la mosquée concernée, sa capacité d'accueil et l'application des mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19, a-t-il indiqué.

L'ouverture de ces structures concerne, à présent, plus de 2.000 mosquées en plus des 4.000 mosquées touchées par la décision d'août d'effectuer les prières quotidiennes, à l'exception de la prière du vendredi, a précisé Youcef Belmehdi.

Concernant l'ouverture des mosquées pour la prière du vendredi, le ministre a relevé que la décision (d'ouverture) "n'est pas en retard," appelant les citoyens à prendre toutes les précautions et à faire preuve de plus vigilance en appliquant strictement le protocole sanitaire.

Au cours de sa visite, le ministre a inauguré la mosquée "El Qods", dans le quartier "Salamandre" et l'école coranique de la mosquée "Qobaa" à hai (quartier) "Djebli Mohamed" au chef-lieu de wilaya.

Youcef Belmehdi a également présidé l'ouverture de la 22e édition de la Semaine nationale du Coran, avant de rendre hommage à titre posthume à des chouyoukh et Oulémas récemment décédés dont cheikh Kaboura Mohamed, cheikh Djillali Belmehdi, cheikh Miloud Brahmi et cheih Bouheni Marouani.

PLF 2021:

le document prévoit une croissance économique de 3,98 % et une baisse des réserves de change à moins de 47 milliards de dollars



Le projet de loi de finances (PLF) 2021, présenté, lundi, à la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une croissance économique nationale de 3,98 % et une baisse des réserves de change à moins de 47 milliards de dollars en 2021.

Selon l'exposé du PLF 2021 présenté au nom du ministre des Finances Aymen Benabderrahmane, par la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, la croissance économique de l'Algérie connaîtra un redressement de 3,98 % en 2021, après un recul de 4,6 %, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020.

Pour la période 2021-2023, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 4,0 %, lit-on dans l'exposé du ministre des finances.

Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4 % en 2021, 3,37 % en 2022 et 3,81 % en 2023.

Le secteur des hydrocarbures demeurera relativement équilibré en matière de croissance globale, le niveau de la croissance du volume de sa valeur ajoutée s'élèverait à 7,24 % entre 2021-2023.

Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit "une légère accélération" en 2021 pour atteindre 4,5 %, en raison de la baisse de la consommation et des revenus des ménages et des sociétés, suite à l'exécution des instruments de la politique monétaire.

Le taux d'inflation atteindra 4,05 % en 2022 et 4,72 % en 2023, selon les chiffres du ministre

des Finances.

Selon l'encadrement économique global auquel s'est référé le PLF, le prix référentiel du baril de pétrole devrait se stabiliser autour de 40 USD pour la période 2021-2023 avec la stabilité des cours du marché mais avec un écart de cinq (+5) dollars/baril par rapport au prix du baril devant s'établir à 45 dollars durant la même période.

Les recettes pétrolières devront atteindre, durant la période 2021-2023, 23,21 Mds USD en 2021, 28,68 Mds USD en 2022 et 26,45 Mds USD en 2023, sur la base de 45 USD/baril en tant que prix du marché pour un baril de pétrole brut Sahara Blend durant la période de projection.

Le PLF 2021 prévoit, par ailleurs, un recul des cours de change du Dinars algérien (DA) contre le dollar américain (USD), où la moyenne annuelle devra atteindre 142,20 DA/USD en 2021, 149,31 DA/USD en 2022 et 156,78 DA/USD en 2023.

Par conséquent, l'encadrement économique global du PLF 2021 exige l'enregistrement d'un léger recul de la valeur de la monnaie nationale contre l'USD d'un taux de près de 5 % annuellement.

Concernant l'importation des marchandises, une baisse devrait être enregistrée d'un taux de 14,4 % de la valeur courante en 2021 par rapport à la clôture 2020, pour atteindre 28,21 MDS/USD.

Les importations devront atteindre 27,39 Mds/USD en 2022 puis 27,01 Mds/USD en 2023 et ce dans le cadre de la rationalisation

continue des importations et leur remplacement progressif par le produit local.

Selon le PLF 2021, les comptes extérieurs de l'Etat devront atteindre un solde global négatif de -3,60 Mds USD, soit une amélioration ressentie par rapport à 2019 (-16,93 Mds/USD) et à 2020 (-12,3 Mds/USD par rapport à la clôture 2020).

Le déficit budgétaire du compte courant devra enregistrer une baisse de -10,6 % par rapport au Produit intérieur brut (PIB) à la clôture 2020 puis à -2,7 % en 2021.

Le déficit connaîtra un taux de -0,6 % de PIB durant la période 2021-2023. APS Les réserves de change à moins de 47 milliards de dollars en 2021

Le même document prévoit, par ailleurs, une baisse des réserves de change à moins de 47 milliards de dollars en 2021, avant une reprise progressive lors des deux années suivantes.

Selon l'exposé du PLF 2021, le niveau des réserves de change atteindra 46,84 MDS/USD soit près de 16,2 mois d'importations de marchandises et de services hors facteurs de production.

Cette situation interviendra suite à l'amélioration prévue dans le déficit de la balance des paiements qui devrait atteindre -3,6 MDS en 2021.

Néanmoins, le niveau des réserves de change connaîtra une hausse progressive en 2022 (47,53 MDS/USD) et en 2023 (50,02 MDS/USD) grâce à l'excédent prévu pour ces deux années, .

Le déficit du Trésor atteindra 17,6 % du PIB en 2021

Le Projet de loi de finances (PLF) 2021 présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévoit une augmentation du déficit du Trésor public à 17,6 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays en 2021 et une baisse à 6,7 % en 2022.

"Vu les niveaux des recettes et des dépenses budgétaires pour la période 2021-2023, le déficit du Trésor pour le PIB augmentera de 15,5 % dans Loi de finances complémentaire (LFC) 2020 à 17,6 % en 2021, avant de passer à 6,7 % en 2022 et 14,9 % en 2023", selon un exposé du ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane présenté en son nom par la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar. Ainsi, le déficit budgétaire passera à 3614,42 milliards DA en 2021 contre 2954,88 milliards DA dans la LFC 2020.

La hausse du déficit du Trésor enregistrée depuis 2019 est liée essentiellement à l'intervention du Trésor pour couvrir le déficit structurel de la Caisse nationale des retraites (CNR), a expliqué le ministre.

Dans ce contexte, il a souligné que le cadrage budgétaire à moyen terme prévu pour la période 2021-2023 permettra au gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie qui repose sur la maîtrise des dépenses publiques et l'amélioration progressive des recettes fiscales, tout en maintenant l'appui de l'état aux nécessaires à travers les transferts sociaux.

Ainsi, une hausse est prévue pour les recettes budgétaires totales pour la période 2021-2023, lesquelles passeront de 5.328,2 mds Da en 2021 à 5.673,3 mds de Da en 2022 (+ 6,5 %) et à 5.874,9 mds Da en 2023 (+3,5%).

En revanche, les dépenses budgétaires totales prévues pour la même période, augmenteront pour passer de 7.372,7 mds de Da dans la LFC 2020, à 8.113,3 mds de Da en 2021 (+10%), ensuite à 8.605,5 mds de Da en 2022 (+ 6,07%), puis à 8.680,3 mds de Da en 2023 (+0,9%).

Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui devra connaître une hausse de 5,1 % au cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds de Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds de Da en 2022 (0,8%), ensuite 5.505,4 mds de Da en 2023 (+2,7%).

Quant aux dépenses d'équipement, elles s'élèveront à 2.798,5 mds de Da en 2021 (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds de Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3.174,9 mds de Da en 2023 (- 2,2 %), selon les chiffres présentés.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020.

Les moments difficiles dans la vie d'un entrepreneur

Souvent répété en boucle l'adage « la vie d'un entrepreneur n'est pas un long fleuve tranquille », n'est pas seulement un leitmotiv énoncé sans raisons. L'entrepreneur est confronté, on pourrait le dire, aux intempéries de toute entreprise et doit pouvoir sans cesse rebondir pour permettre à son entreprise de rester pérenne. Les circonstances peuvent comme par exemple en ce moment des grèves qui ont détourné des acheteurs de son entreprise, de la multiplication de concurrents sur un terrain où vous aviez le monopole, des promotions alléchantes, de l'innovation... et la stratégie que vous aviez élaborée n'a plus de sens. Disposant d'une grande liberté qui lui permet de s'épanouir, l'entrepreneur n'est pourtant pas protégé contre certaines situations difficiles qui peuvent remettre en question la viabilité de l'entreprise : ventes en baisse, trésorerie tendue, conflits d'intérêt ou dépôt de bilan. Comment faire pour gérer au mieux ces moments indésirables et éviter le pire ?

La baisse du chiffre d'affaires

Incertitudes ou dévalorisation, les substantifs ne manquent pas lorsqu'un entrepreneur mobilise tous les moyens humains, matériels et financiers pour espérer des ventes qui ne se réalisent pas. Dans cette situation, qui se répète de nombreuses fois dans la vie d'un entrepreneur, il faut réagir rapidement et procéder à une nouvelle étude de marché. Il faut tout d'abord observer précisément les pratiques commerciales de la concurrence, puis prendre davantage en compte la spécificité de la clientèle et enfin trouver une identité commerciale.

L'absence de rémunération

Il est difficile pour un entrepreneur d'être à la fois stratège, financier ou communicant sans pouvoir se verser la moindre rémunération. Cette situation est une vraie épreuve pour un chef d'entreprise qui doit bien souvent faire face à un burn out. Pour éviter de ne pas s'assumer financièrement, il faut établir un business plan précis dès le démarrage de l'activité puis le réévaluer mensuellement en y intégrant une rémunération. L'idéal est de prévoir une épargne de précau-



tion en cas de coup dur avant de débiter l'exploitation de son affaire.

Le conflit avec un associé

Un ami de longue date ou un business angel sélectionné pour ses compétences économiques... Pourtant, les relations avec son associé se dégradent pour une question de stratégie commerciale ou d'extension d'une ligne de crédit. Du jour au lendemain, l'existence de l'entreprise est mise en péril. Pour régler rapidement le conflit, mieux vaut organiser une réunion formelle dans le but de réaffirmer ses objectifs et ceux de son associé. Si le conflit ne se résout pas, il faut reformuler le contenu de l'entretien dans une lettre recommandée voire saisir le juge.

L'arrêt des financements bancaires

Un chiffre d'affaires dégradé et plusieurs rejets de prélèvement suffisent à la banque pour stopper toute ligne de crédit. C'est une situation dramatique pour un entrepreneur car le manque de trésorerie ne permet pas de régler les divers fournisseurs, provoquant ainsi une diminution du stock et du chiffre d'affaires. Pour rétablir la situation, plusieurs actions sont à mener de front :

- Continuer les négociations avec la banque
- Demander des délais de paiement auprès de ses fournisseurs et autres partenaires
- Saisir le médiateur du crédit mandaté pour rechercher une solution financière

La déclaration de cessation de paiement

Malgré tous les efforts déployés pour sauver son entreprise, il arrive qu'aucune solution ne puisse rendre viable son activité. Lorsque les dettes s'accumulent et que le retard des paiements dépasse 45 jours, il faut déclarer son entreprise en cessation de paiement. Si une phase de redressement est accordée, il est recommandé de communiquer régulièrement avec le mandataire judiciaire. En parallèle, il est bon de penser à sa reconversion professionnelle (cession de l'entreprise, entretiens d'embauche...). Mais, il faut vraiment penser au rebond et chercher des solutions et pour cela plutôt que de s'isoler rencontrer des personnes expertes qui vous aideront à sortir de l'impasse.

Comment s'améliorer en « stratégie »

La stratégie est votre boussole mais aussi celle de vos collaborateurs. Elle permet de ne pas remettre en question au moindre coup de vent les décisions prises et l'organisation des services. Rien de plus déconcertant qu'un dirigeant qui est influencé par les circonstances extérieures, ne sait pas maintenir le cap et se révèle incapable d'anticiper. La stratégie d'entreprise est l'ensemble des actions, des décisions et des moyens à mettre en œuvre sur une période donnée (moyen ou long terme) pour l'atteinte des objectifs. C'est en quelque sorte le guide de l'entrepreneur. Pour s'améliorer en « stratégie », il faut forcément maîtriser

la « démarche stratégique » adaptée au modèle économique de son entreprise.

Quatre étapes sont nécessaires pour réaliser une stratégie performante.

Première étape : réaliser un diagnostic stratégique

Le but de la mise en place d'une stratégie d'entreprise est de créer continuellement du potentiel pour la bonne marche des activités. Pour mieux la définir, il faut commencer par un « diagnostic stratégique » de la situation actuelle de l'entreprise. Les spécialistes parlent communément de forces-faiblesses et d'opportunités-menaces ou analyse SWOT. Il existe une palette d'outils pour réussir cette analyse. Par exemple, la théorie des jeux et les stratégies de domination par les coûts, de rupture, Blue Ocean, de différenciation ou de focalisation sur les niches.

Deuxième étape : passer en revue les processus actuels

Si rien ne va plus, c'est justement à cause d'un maillon faible ou d'un aspect négligé. Le plus urgent c'est d'examiner les processus en cours. Pour réussir cette étape, il faut que le dirigeant se comporte comme un potentiel investisseur. Tout en gardant à l'esprit la vision et les objectifs de l'entreprise, il doit s'assurer que les processus mis en place répondent aux besoins et y ajoutent de la valeur. En fonction de l'information et du flux des matériaux, il va cartographier chaque processus. Ainsi, il comprendra les liens entre les éléments de la production et il sera plus outillé pour détecter les

sources de gaspillage et les éliminer.

Troisième étape : préférer l'approche d'amélioration continue

Pour mettre en place un plan d'amélioration continue, il faut :

- Réaliser une étude de la concurrence et surtout des meilleures pratiques du secteur dans lequel vous opérez. Les spécialistes appellent cette démarche analyse comparative. En menant une étude de la concurrence, vous ne devez pas copier exactement le plan des autres entreprises. Essayez plutôt d'en élaborer un qui répond aux objectifs de votre entreprise.
- Se baser sur des ressources externes pour évaluer vos forces et faiblesses. C'est la meilleure manière d'obtenir un point de vue externe afin de définir une nouvelle stratégie permettant d'améliorer la productivité de l'entreprise.
- Définir des priorités en mettant en place une approche progressive. Cette démarche permet d'obtenir plus rapidement des résultats convaincants plutôt que d'essayer de tout réaliser au même moment.
- Réorganiser les équipes tout en tenant compte des compétences des collaborateurs.

Quatrième étape : se concentrer sur son cœur de métier

Aujourd'hui, la sous-traitance est un moyen rentable pour les PME. Elle permet aux entreprises de concentrer leurs efforts sur ce qu'elles font de mieux. Par exemple, vous pouvez choisir d'externaliser votre comptabilité, votre logistique, votre système informatique, les relations publiques ou la paie. Avant d'entreprendre cette démarche, pensez à évaluer vos coûts et votre production. Il est important de détecter les fonctions de bases qui accroissent votre chiffre d'affaires et les fonctions qui nuisent à votre productivité et augmentent vos dépenses. Contrairement aux idées reçues, la sous-traitance n'est pas à la cause de la perte du contrôle de l'entreprise, elle permet plutôt d'adopter une bonne stratégie et de se concentrer sur son cœur de métier. En adoptant une alliance stratégique, vous développez votre entreprise sans engager des coûts supplémentaires ni augmenter la taille de votre entreprise.

K.AMEL

Demande d'augmentation, les arguments pour refuser

Sujet délicat, sujet récurrent et qui parfois revient lors des rencontres informelles au moment où le dirigeant s'y attend le moins. Mille raisons peuvent justifier d'augmenter un salarié et particulièrement si ce salarié s'implique mais aussi mille raisons peuvent justifier de refuser. La rémunération est un sujet qu'il faut considérer en amont que l'on soit en période de croissance ou en période de récession. L'entreprise jouit d'une large liberté pour fixer et faire évoluer le salaire du personnel à condition de respecter les normes imposées par le Code du travail, le contrat de travail, la convention collective et les usages de l'entreprise. En principe, l'entreprise n'est pas obligée de se prononcer en faveur de l'augmentation de salaire de son salarié. Dans ce cas,

elle doit savoir justifier son refus afin d'éviter les conflits.

Si la demande d'augmentation de salaire ne semble pas justifiée

Il est plus facile de répondre à une demande d'augmentation de salaire non justifiée. En principe, un salarié sollicite la reconnaissance de l'entreprise à la suite d'une surcharge de travail, de nouvelles responsabilités ou de nouvelles tâches. L'entreprise doit ressentir les efforts qu'il fournit, son efficacité à remplir ses fonctions correctement, et ses contributions pour aider l'entreprise à se développer. Si les travaux réalisés par le salarié ne génèrent pas pour l'instant d'impacts positifs sur la production, l'augmentation de son salaire risque de compromettre à l'équilibre financier de la société.

Ce facteur explicite permet de justifier d'un refus d'augmentation de salaire, du moins dans un premier temps. Le manager ne doit toutefois pas hésiter à montrer à son salarié le chemin à suivre en vue de cette augmentation et lui montrer que si la situation devient propice, cette augmentation pourra être envisagée.

S'il s'agit d'une augmentation collective

La majorité des entreprises procèdent aux augmentations de salaire à une période fixe, souvent vers la fin ou en début d'année. L'augmentation peut être faite de manière individuelle ou collective, selon le régime mis en place par l'entreprise. Avant d'accorder une augmentation, l'entreprise réalise un entretien d'évaluation pour déterminer la compétence de chaque

salarié. Certaines entreprises adoptent un système d'augmentation de salaire de nature collective. Dans ce contexte, les négociations se dérouleront entre l'employeur et le syndicat, qui négocieront une augmentation en faveur des salariés. Les négociations se baseront sur les résultats de l'évaluation que l'entreprise a demandé au préalable. Dans le cas où la situation économique et financière de l'entreprise ne le permet pas, le manager ne doit pas hésiter à fournir les détails des raisons du refus de la demande d'augmentation.

Ne jamais démotiver un salarié

Une réponse défavorable à une demande d'augmentation de salaire ne doit pas constituer de source de démotivation pour le

salarié. Le manager doit motiver son refus en fournissant des explications bien fondées tout en évitant de dévaloriser le demandeur. Il doit reconnaître les efforts fournis par le salarié même si celui-ci n'a pas atteint l'objectif fixé par l'entreprise. La rémunération constitue un sujet très délicat qu'il faut traiter avec diplomatie. Annoncer une réponse négative exige de faire preuve d'une certaine délicatesse. Le dirigeant ne doit pas se précipiter à donner sa réponse. Il doit montrer à son salarié qu'il considère sa demande en prenant le temps d'y réfléchir. Le manager doit éviter de promettre une augmentation de salaire dans un avenir proche si les moyens à la disposition de l'entreprise ne lui permettent pas de tenir sa promesse.

Histoire l'informatique l'évolution de pratiques techniques sociales



Des composants informatiques trouvent actuellement dans toutes les sphères de l'activité humaine. Ils entrent dans la composition de nombreux objets (machines (avions, voitures, électroménager...)). Les ordinateurs modifient les situations de travail (traitement de textes, tableurs, mail) et les processus de travail (impression, banque). L'informatique a permis la dématérialisation de nombreux phénomènes sociaux : actions bancaires, documents électroniques. La diffusion massive des ordinateurs s'accompagne de la création de logiciels de toutes natures (jeux, aides à l'enseignement, découverte artistique, scientifique qui transforme la vie quotidienne et l'enseignement). Ces transformations peuvent être décrites selon trois étapes.

1-Les premiers usages : entre 1950 et 1975

Au départ, l'informatique a principalement deux usages, le calcul scientifique (pour des usages aussi bien civils que militaires, stimulés par la Guerre Froide) et l'aide à la gestion des entreprises, en prenant la relève de la mécanographie. En anglais on distingue deux domaines : Computer Science et Information Systems. La fin des années 1960 est marquée par une bulle spéculative sur les sociétés d'électronique découlant de l'apparition des circuits intégrés produits à grande échelle, et surtout de nouveaux modes d'utilisation de l'ordinateur, notamment en temps partagé sur des terminaux distants. De nouvelles machines permettent d'automatiser des calculs faits précédemment par des pools de calculateurs humains dans les entreprises, les universités, les organismes de recherche. Le ministère de la Défense aux États-Unis a subventionné de gros programmes de recherche en programmation, en reconnaissance des formes et intelligence artificielle, en codage et cryptographie, en traduction automatique des langues, qui ont permis le décollage des applications informatiques. En France par exemple, à plus petite échelle, au milieu des années 1960, la diversification des applications se combine avec l'attrait de l'ordinateur pour divers projets scientifiques (de la logique à la linguistique). Mais il faudra plus de dix ans pour que les grandes institutions scientifiques admettent officiellement l'idée que l'informatique est une nouvelle science. Il est à noter que

dès 1968, l'artiste Vera Molnár utilise l'ordinateur et l'art algorithmique dans ses créations artistiques.

2-L'intégration : entre 1975 et 1990

Avec les développements en puissance et en fiabilité des ordinateurs, toutes les pratiques sociales de recherche, de conception, de fabrication, de commercialisation, de publication, de communication ont été envahies et transformées par l'informatique. La micro-informatique a permis une grande diffusion des composants informatiques à base de microprocesseurs dans les systèmes techniques et la création des micro-ordinateurs. Les réseaux font communiquer les machines, permettent la décentralisation des machines près des postes de travail et les premières communications à travers les machines. Les constructeurs conçoivent des architectures pour les connecter, comme la DSA (CII-Honeywell-Bull), Decnet, de DEC, et SNA d'IBM.

La bureautique

La bureautique intègre toutes les nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC) dans l'environnement qu'elle couvre. Sa définition est : "Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image." Définition du Journal Officiel de la République Française (arrêté du 22 décembre 1981) du 17 février 1982. Les applications

bureautiques permettent d'utiliser du matériel et des logiciels sans dépendre des informaticiens. Ce sont des produits spécifiques qui répondent aux besoins du travail à réaliser dans les bureaux, d'où son appellation. Le premier ou plus ancien d'entre eux est le traitement de texte dédié qui a commencé à s'implanter dans les entreprises dans les années 1970. Ces systèmes avaient pour but de pouvoir réaliser des documents de taille importante, modifiable et personnalisable rapidement (rapports, notices, devis, tous les documents juridiques, etc.), de faire du publipostage (courrier personnalisé automatiquement à l'aide d'un fichier de données), de gérer des bibles de paragraphe (mise en mémoire et insertion sur demande de bloc de texte) et - dans certains cas - de construire des tableaux qui effectuaient des calculs sur demande. Le premier traitement de texte sur micro-ordinateurs grand public est Wordstar de Micropro en 1979. Après le traitement de texte, les tableurs permettant de réaliser des feuilles de calcul électroniques et les Systèmes de Bases de Données Relationnelles ont été progressivement introduits dans les entreprises. Aujourd'hui tout le monde utilise les outils issus de la bureautique, que ce soit pour faire des documents, des statistiques, des graphiques ou des présentations assistées par ordinateur (PREAO).

L'imprimerie

On peut citer comme exemple de bouleversement produit par l'informatique la transformation de l'imprimerie : tout le processus a été transformé. La saisie informatique a remplacé la machine à

écrire et le texte produit par les auteurs peut être réutilisé. La composition des textes pour l'imprimerie avec des matrices de caractères en plomb a été remplacée par la composition sur ordinateur. Les directives de mise en page contrôlent la taille et la police des caractères, les espacements, les sauts. Le journal ou le livre sont un fichier avant d'être imprimés. D'où la transformation des métiers du livre et des possibilités de diffusion des textes imprimés. De manière analogue, la conception des machines et des bâtiments a été transformée par la conception assistée par ordinateur (CAO), qui dématérialise le dessin technique en permettant des modifications et des mises à jour plus faciles, la réutilisabilité et la disponibilité des documents de conception.

La commande de machines

La commande de machines physiques nécessite le recueil d'information sur des capteurs (de pression, de température...) et l'envoi de commandes à des effecteurs (ouvrir une vanne, allumer une lampe...). Elle consiste à choisir à tout instant une action pertinente en fonction d'un but et des informations acquises. C'est le domaine de l'automatique. La commande de machines physiques s'est d'abord faite par des procédés mécaniques, puis par des procédés électromécaniques : un tableau de commande câblé fait le lien entre les entrées des capteurs et les sorties sur les effecteurs. Tous les appareils ménagers sont équipés de microprocesseurs, plus fiables que la commande câblée. Les machines et les équipements industriels sont contrôlés par des systèmes

informatiques commandés à distance, au bord des usines, d'avion ou de métro, pour la conduite des véhicules. Les systèmes électroniques sont donc cette automatisation des systèmes de commande physiques sont dits « câblés » qu'on remplace le tableau de commande câblé par un processeur. On peut envisager un système beaucoup plus imposant. La commande logicielle est beaucoup plus fiable que la commande câblée. On peut introduire de nouvelles règles de raisonnement dans l'environnement, sur la base des actions des acteurs humains, des exceptions et prévenir les erreurs. La commande reconfigurable permet la commande physique des machines à se reconfigurer par logiciel, réseaux de commande, systèmes « temps réel » pour gérer des processus, par exemple la conduite d'un train. Un système temps réel gère certains événements en temps supérieurement. Un événement du processus est l'exécution du programme. L'événement correspond à remarquer la présence de certains systèmes de commande des satellites orbitaux. On peut définir des fonctions longtemporelles grâce à leur contrôle reconfigurable (comme le MIR).

L'ingénierie

de
ue:
les
les
et
les

s
es se
llement
s de
nt dans
euses
ures,
es
les
ment de
t les
imerie,
permis
mbreux
rgent,
nents
sion
urs
ion de
: Web,
ment,
ou
nt la vie
ment.
ent être
pes.

complexes : tableau de
pilote automatique
ro. L'assistance à la
cules, les horloges
d'autres exemples de
on. Les nouveaux
mande de machines
« intelligents » parce
bleau de commandes
ssus programmé qui
n nombre de cas
rtant. La commande
up plus souple et plus
ande mécanique. On
nombreux contrôles,
s sur l'état de
les temps de réaction
ains, traiter des
ir les erreurs. Elle est
ns transformation
es. Elle peut même
pprentissage (logique
nnexionnistes). Les
él » ont été conçus
ssus industriels, par
d'un haut-fourneau.
réel doit réagir à
en un temps borné
vénement spécifique
piloter provoque
ramme de gestion de
spondant. Il faut
sion nécessitée par
emps réel comme la
ellites, des stations
transformer leurs
après leur lancement
ble par programmes
errissage de la station

informatique



La numérisation

On constitue d'abord des bases de documents en numérisant des archives (livres, enregistrements sonores, cinéma). On leur assure ainsi une plus grande disponibilité à distance. Mais la production des documents devient directement numérique avec des logiciels adaptés à l'écriture et à la publication. Les appareils photo, les caméras, les micros passent au numérique. La télévision passe au numérique en 2010 et offre ses

émissions en différé par l'internet. Les mondes virtuels créent des environnements de travail, d'exploration ou de jeu qui n'avaient pas d'analogue. Tout ce qui relève du dessin technique en conception de machines, les plans architecture, les cartes de géographie sont maintenant produites par des logiciels.

L'interaction homme-machine

Dans les années 1980 sont apparus de nouveaux types de machines

ont souhaité accéder aux services et aux applications disponibles sur les systèmes hôtes. Pour cela, des matériels et des logiciels spécifiques leur permirent de fonctionner comme des terminaux passifs. Avec le développement considérable du parc des micro-ordinateurs dans la seconde moitié des années 1980, les utilisateurs ont souhaité mettre en commun les ressources de leurs machines, tant matérielles (imprimantes laser) que logicielles. Apparaissent alors les réseaux locaux, par opposition aux réseaux grande distance comme Ethernet. Ils offrent des débits de plusieurs millions de bits par seconde au lieu de quelques dizaines de kilobits par seconde, et fonctionnent en mode client/serveur, pour exploiter leurs capacités de traitement et de stockage des données. Tout ordinateur appartenant à un réseau peut proposer des services comme serveur et utiliser les services d'autres systèmes en tant que client. Ce modèle client-serveur ayant permis l'émergence de nouvelles techniques de travail décentralisées, l'augmentation de la puissance des machines a eu raison des ordinateurs centraux. L'interconnexion des systèmes informatiques a fait l'objet de normalisations internationales comme le Modèle OSI de 1978, inspiré par la DSA de CII-Honeywell-Bull, qui innove dans l'informatique distribuée. Leur but, offrir aux utilisateurs l'accès à un système quelconque, indépendamment de son constructeur et de sa localisation géographique, avec des protocoles de communication identiques, ce qui va inspirer l'internet. L'Internet découle directement de recherches démarrées au milieu des années 1970, sous l'impulsion de l'agence du ministère de la Défense

informatiques avec disque dur, écran et clavier. Elles ont d'abord fonctionné en mode « ligne de commande », purement textuel et asynchrone. Puis l'écran est devenu graphique et la souris, la couleur, le son sont apparus comme constituants de ces machines interactives. Pour construire des interfaces facilitant l'interaction, de nouveaux concepts sont apparus comme les fenêtres, les menus déroulants, les boutons à cliquer, les cases à cocher, les formulaires. La métaphore du bureau a fait le succès du Macintosh :

américain gérant les projets de recherche avancée. Au début des années 1980, Arpanet, le réseau de télécommunications issu de ces travaux, se scinde en deux parties : l'une, réservée à la recherche, conserve le nom d'ARPANET, l'autre, réservée aux activités militaires, prend le nom de MILNET. En 1985, la NSF (National Science Foundation) subventionne NFSNET, un réseau grande distance relié à ARPANET qui interconnectait les plus gros centres de calcul. NFSNET devient rapidement le réseau fédérateur des réseaux des universités et des centres de recherche américains.

3-L'explosion : de 1990 à nos jours

À partir des années 1990, les réseaux (Web, mail, chats) accroissent fortement la demande pour numériser photos, musique et données partagées, ce qui déclenche une énorme bulle spéculative sur les sociétés d'informatique. Les capacités de stockage, de traitement et de partage des données explosent et les sociétés qui ont parié sur la croissance la plus forte l'emportent le plus souvent. L'ordinateur pénètre dans tous les milieux sociaux, et dans tous les systèmes technique, financier, commercial, d'information, administratif. L'informatique n'est plus séparable des autres champs de l'activité humaine.

Internet

À partir des années 1990, l'internet, réseau des réseaux à l'échelle du monde, devient d'accès public. L'internet propose divers services à ses utilisateurs (courrier

elle transfère les objets (dossiers, fichiers, corbeille) et les actions du travail de secrétariat (couper, coller) dans l'univers de l'interface. La manipulation directe prend le pas sur la description verbale des actions. C'est à travers les interfaces que les usagers ont ou non une bonne opinion du logiciel. La composition graphique des interfaces, les rapports entre les applications et les interfaces, l'ergonomie, l'esthétique et les chartes graphiques font l'objet de travaux de recherche soutenus.

K.Amel

électronique, transfert de fichiers, connexion à distance sur un serveur quelconque). Pour cela, il s'appuie sur les protocoles TCP (Transmission Control Protocol) et IP (Internet Protocol), qui définissent les règles d'échange des données ainsi que la manière de récupérer les erreurs. Ces protocoles, souvent appelés protocoles TCP/IP, offrent un service de transport de données fiable, indépendamment des matériels et logiciels utilisés dans les réseaux. Le 30 avril 1993, le CERN, le laboratoire européen de recherches nucléaires, basé à Genève, autorisait l'utilisation du protocole "World Wide Web" - sur lequel s'appuie la majeure partie des contenus créés sur l'internet - et, ce faisant, mettait en ligne le premier site internet au monde. Avec les réseaux informatiques le Web, ensemble de pages documentaires reliées, offre un espace public de mise à disposition de documents sans passer par des éditeurs et des imprimeurs. Il permet l'interaction entre les usagers de machines distantes et le téléchargement de documents. Le Web permet d'emblée l'accès à des informations et des créations mondiales. Mais il pose des questions importantes à l'organisation sociale : possibilité d'interdire et de juger les infractions, paiement des droits d'auteur, sécurité des échanges commerciaux, qualité des documents trouvés (les images peuvent être truquées, les informations mensongères ou partiales). À partir des années 2000, la vente en ligne et développe. Les banques et l'administration utilisent le Web pour la circulation des documents. Un protocole sécurisé HTTPS est mis en œuvre pour ces usages.

Le rhumatisme articulaire aigu (RAA) est une maladie inflammatoire auto-immune, secondaire à une infection ORL mal traitée, qui touche les articulations et peut atteindre le cœur. Son apparition suit presque toujours une infection des voies respiratoires par une bactérie de type streptocoque. Elle touche principalement les enfants entre 5 et 10 ans. Pratiquement disparu en Europe et en Amérique du Nord grâce aux antibiotiques, le rhumatisme articulaire aigu demeure une cause importante de maladies cardiaques dans les pays en développement.

Causes du rhumatisme articulaire aigu

Le rhumatisme articulaire aigu (RAA) fait suite à une pharyngite à *Streptococcus pyogenes*. Habituellement bien traitée, cette dernière entraîne chez certaines personnes une réaction auto-immune violente, provoquant un mécanisme inflammatoire où le système immunitaire détruit les tissus colonisés par la bactérie. Cela entraîne une atteinte des articulations, mais peut aussi affecter le système nerveux central (SNC) et le cœur (valvules, muscle cardiaque ou péricarde).

Symptômes du rhumatisme articulaire aigu



Rhumatisme articulaire aigu

Les symptômes surviennent habituellement une à deux semaines après la pharyngite.

-Arthrite (75 % des cas) : douleur, rougeur et gonflement touchant principalement les grosses articulations (genou cheville, coude, poignet). L'arthrite est dite migratoire, elle se déplace d'une articulation à une autre.

-Fièvre dans 90 % des cas.

-Chorée de Sydenham (10 à 30 % des cas) : mouvements involontaires des bras et des jambes, fai-

blesse musculaire, agitation et irritabilité.

-Souffle cardiaque, douleur dans la poitrine (50 à 65 % des cas).

-Nodules sous-cutanés et éruptions cutanées non prurigineuses (5 % des cas).

Diagnostic et traitement du rhumatisme articulaire aigu

Le diagnostic repose essentiellement sur l'observation des signes cliniques, la quantité de bactéries

étant souvent trop faible pour déclencher la maladie. Un électrocardiogramme pourra servir à déterminer l'atteinte cardiaque. La RAA est traitée par l'administration d'antibiotiques, même lorsque la phase aiguë (pharyngite) est passée. Cette stratégie vise à éradiquer une colonisation du streptocoque éventuellement encore présent. La prise en charge ultérieure nécessite un repos de plusieurs semaines, voire plusieurs mois en cas d'atteinte cardiaque. L'arthrite peut être soula-

gée par des anti-inflammatoires. La chorée et les nodules disparaissent en général spontanément en quelques mois. La prophylaxie est primordiale dans la prévention des récurrences au RAA. Elle inclut souvent la prise d'antibiotiques de façon préventive durant plusieurs mois, de façon renforcée lors d'une infection ORL ou lors d'interventions dentaires. Les récurrences sont ensuite extrêmement rares à partir de l'âge de 21 ans ou 10 ans après l'épisode initial.

Stress, angoisse, anxiété : quelles différences ?



Le stress, l'angoisse et l'anxiété sont des troubles proches les uns des autres. Mais, que ce soit par leurs causes ou par leurs conséquences, ils demeurent bien différents. À faible dose, le stress est utile. C'est par ce terme, en effet, que l'on qualifie une réaction physiologique tout à fait naturelle de notre organisme. Tout à fait naturelle lorsqu'elle nous permet de trouver les ressources utiles pour venir à bout d'une tâche à accomplir ou qu'elle nous aide à affronter un danger. Sous l'effet d'un stimulus stressant, notre organisme se place en effet en état d'hyper vigilance : notre mémoire et notre réflexion s'améliorent et nos pupilles se dilatent. Lorsque le stimulus persiste un peu, nous sécrétons des hormones destinées à nous permettre de survivre à cette situation délicate. Mais quand le stress devient chronique, il épuise notre organisme. La fatigue mène à la colère, voire à la dépression. Ainsi, un stress de longue durée peut être à la source de troubles psychiques et physiques divers et parfois graves. Parmi lesquels, l'anxiété. Pour traiter le stress, pas de secret : il faut en éliminer la cause. Mais des exercices de relaxation ou de sophrologie peuvent aussi aider à mieux gérer les situations stressantes. L'anxiété doit également être vue comme une émotion normale. Une émotion qui se rapproche plus

d'une peur diffuse que l'on éprouve face à une situation particulière. C'est elle que l'on ressent lorsque l'on s'attend à la survenue d'un problème ou d'un danger. Cette émotion sert alors à prendre toutes les précautions utiles à éviter les risques. La plupart du temps, l'anxiété est donc utile et passe comme elle est venue. Pourtant là encore, lorsque l'anxiété prend un tour excessif, elle peut devenir nuisible. Certains développent une personnalité anxieuse. Ils pensent en permanence que le pire peut arriver et mettent en place tous les moyens possibles pour contourner les difficultés qu'ils ont en tête. Dans le cas du trouble anxieux généralisé, l'inquiétude est également constante. Il s'y ajoute des insomnies, des crises de colite, des palpitations ou une irritabilité. Pour le traiter, on met en place des traitements psychothérapeutiques et parfois médicamenteux. Des séances de relaxation peuvent là encore aider. La crise d'angoisse, enfin, correspond justement à une manifestation des troubles anxieux. L'angoisse naît d'une peur intense d'un événement qui pourrait survenir, comme la mort ou le fait de sombrer dans la folie. Et elle s'accompagne de symptômes physiques et psychiques peu agréables : palpitations, tremblements, difficultés respiratoires, tétanie, phobie sociale...etc.

Proprioception

La proprioception est l'ensemble des informations nerveuses transmises au cerveau permettant la régulation de la posture et des mouvements du corps. Elle est parfois décrite comme un « sixième sens » de l'humain. Les informations conscientes et inconscientes proviennent de récepteurs spéciaux nommés propriocepteurs sensibles à l'étirement ou à la pression. Ils se situent dans :

- les muscles (fuseaux neuromusculaires) ;
 - les tendons (organes tendineux de Golgi) ;
 - les ligaments des articulations (organes de Ruffini, de Golgi et de Pacini) ;
 - la peau de la paume des mains et de la plante des pieds (corpuscules profonds de Paccioni).
- Le système proprioceptif intervient ainsi en permanence pour réguler notre équilibre en contractant certains muscles, par exemple sur une surface instable

(sol meuble, glace, planche de surf...).

Utilisation de la proprioception dans le sport

La proprioception est utilisée par les kinésithérapeutes et chez les sportifs, car elle permet d'éviter les blessures et d'améliorer sa pratique. Un manque de réflexe proprioceptif peut par exemple être à l'origine d'entorses, les muscles de la cheville n'étant pas contractés au bon moment. Un bon équilibre va permettre à un sportif de mieux se déplacer, courir, se réceptionner, anticiper et réagir à un ballon ou à une chute.

Exemples d'exercices de proprioception

Les exercices proprioceptifs sont réalisés au sol ou avec des accessoires (ballon, plateformes d'équilibre, trampoline...). Voici



quelques exemples simples :

- sur une surface instable (cousin ou tapis mou), rester en équilibre sur un pied durant une minute ;
- courir sur place sur un petit trampoline en levant bien les genoux ;
- sur une plateforme instable, s'accroupir puis se lever lentement en essayant de garder l'équilibre ;
- les mains posées au sol, en position de planche sur les orteils, lever une main puis l'autre de chaque côté. Pour plus de difficulté, cet exercice peut s'effectuer les mains sur un petit ballon.

Un avocat par jour préviendrait du mauvais cholestérol

L'avocat va s'inscrire sur la longue liste des aliments qui nous veulent du bien. Une petite étude montre qu'ajouter un avocat à ses menus quotidiens permettrait de limiter l'oxydation du corps et la survenue du cholestérol. Le fruit de l'avocatier (*Persea americana*) semble prouver une fois de plus que la santé est aussi dans nos assiettes et qu'un avocat au quotidien éloigne le médecin ! De nouvelles recherches préliminaires ont montré que le fait de manger quotidiennement un avocat permettrait d'abaisser son taux de mauvais cholestérol. Cette petite étude a été menée par des chercheurs de l'université

américaine de Penn State sur 45 participants âgés de 21 à 71 ans souffrant de surpoids ou d'obésité. Tous les sujets devaient suivre une alimentation qui s'apparentait à celle des Américains moyens pendant les deux premières semaines. Tout le monde démarrait l'étude avec le même apport nutritionnel. Les participants étaient ensuite assignés à trois régimes différents pendant cinq semaines. Les premiers suivaient un régime pauvre en graisses, les membres du deuxième groupe adoptaient un régime modérément gras avec un avocat par jour, et ceux du troisième un régime modérément gras sans l'avocat -- mais avec

l'ajout de bonnes graisses pour arriver à la même quantité d'acides gras mono-insaturés présente dans l'avocat. Leur résultats, parus dans le Journal of Nutrition, ont montré qu'après cinq semaines, les participants qui ont consommé un avocat quotidiennement affichaient des niveaux plus faibles de LDL (lipoprotéines de faible densité), aussi appelés « mauvais cholestérol », qu'en début d'étude ou après avoir suivi les deux autres régimes. De plus, après avoir suivi le régime comprenant l'avocat, les participants enregistraient des niveaux très abaissés de particules oxydées de LDL.

Faites évoluer votre boîte au quotidien

Avoir une stratégie est indispensable mais celle-ci repose sur les tâches quotidiennes bien maîtrisées. Dans le contexte actuel de bouleversement de tous nos points de repères, le dirigeant a besoin de s'appuyer sur des fondations solides. S'adapter à cette évolution sans précédent n'est possible que grâce à une analyse précise de toutes les activités inhérentes à votre entreprise. Zoom sur toutes les facettes du quotidien d'une entreprise.

Mettez en place un reporting financier complet

Une des premières choses à mettre en place pour gérer une croissance forte est d'avoir une vision claire sur les futures entrées et sorties de votre entreprise. Il ne suffit pas d'avoir les chiffres du passé car vous devrez appréhender également l'avenir afin de vous assurer que votre trésorerie tiendra le choc et que vous pourrez valider des budgets indispensables au bien-fondé de votre entreprise. N'hésitez pas à instaurer des indicateurs nécessaires au bon suivi du développement de la société : niveau de rentabilité du projet, coût de la réalisation, bénéfices attendus ... Une bonne gestion des indicateurs vous permet de vous rassurer mais surtout de situer votre niveau de performance. La grande difficulté restera de choisir les indicateurs pertinents. Mais ne mettez pas en place toute une série de signes qui n'auraient aucune utilité car vous devez fixer votre attention sur les données essentielles. Actualisez-les régulièrement pour éviter un travail stérile. On estime souvent que réaliser un reporting financier mensuel ou bimensuel est nécessaire afin de souligner des faits nouveaux et fructueux.

Prenez en compte l'avis

de vos clients

S'il y a bien une chose qui est naturelle dans les entreprises du numérique, c'est de prendre en compte l'opinion du client afin d'améliorer sans cesse son service/produit et de donner un maximum de satisfaction à son client. Mais dans tous les autres cas, il est parfois tentant de se fier à sa vision du marché. Pourtant, le client devrait être une personne significative de votre processus de réflexion stratégique. Il ne doit pas être considéré comme un simple récepteur du produit ou du service. Aujourd'hui, les temps ont changé et le client participe souvent pleinement à la création des produits et services. En le faisant participer aux améliorations, il deviendra un ambassadeur de votre marque. Outre le fait qu'il influence d'autres personnes autour de lui à utiliser le produit, il peut vous proposer des idées innovantes auxquelles vous n'auriez pas pensé. N'oubliez pas que le meilleur conseiller reste souvent celui qui l'utilise. Consommateur, il peut vous avertir d'une nouveauté qui pourrait venir concurrencer votre offre ou des difficultés d'utilisation de votre produit/service. Si vous avez des avis positifs, attendez-vous à recevoir également quelques critiques qui vous permettront d'améliorer votre produit et de le rendre indélogeable. Consacrez-leur du temps car ce sont autant d'idées en gestation qui vous permettront de faire grandir votre entreprise ! Et, on ne sait jamais, des idées complémentaires de développement pourraient vous être suggérées. Voyons ! Ne soyez pas aussi timide !

N'attendez pas forcément que votre produit soit parfait

S'il y a bien une mauvaise tendance des entrepreneurs surtout quand il s'agit du premier produit/service, c'est de vouloir absolument

qu'il soit parfait à sa sortie. Résultat ? Le lancement du produit est sans cesse retardé car même si votre produit vous paraît bien, vous aurez toujours un motif pour l'améliorer. Et il faut bien le constater, il y a toujours quelques détails à apporter, des finitions que vous seul voyez et qui n'apparaissent guère essentielles pour le consommateur. La vitesse de sortie des produits est aujourd'hui privilégiée et on considère qu'il vaut mieux un produit perfectible (et susceptible d'être amélioré par la suite) qu'un produit parfait mais inexistant. Si vous êtes toujours bloqué à l'idée de réaliser le produit parfait, pensez que l'objectif zéro défaut n'existe pas. Certes la confrontation au marché reste un moment difficile où les premiers retours peuvent vous mettre mal à l'aise mais elle est essentielle si vous souhaitez pouvoir vous améliorer significativement. Ne prenez pas les critiques pour vous mais enrichissez-vous de ce qui vous semble le plus pertinent. Améliorez votre produit grâce à ces réflexions en vous basant sur la personne qui compte le plus pour votre entreprise : celui qui achète.

Prenez soin de la planète peut faire du bien... à votre portefeuille

On se demande souvent, au premier abord, comment il est possible que le fait de s'intéresser à la planète puisse profiter à l'entreprise. La raison est simple : si vous faites économiser à la planète, il se peut que ses économies se répercutent sur vos fournisseurs. Commencez par évaluer ce qui vous coûte directement, vous constaterez alors qu'une grande partie de la consommation d'énergie, qui vous est souvent facturée quand les charges ne sont pas comprises, est engendrée lorsque les appareils électriques ne sont pas utilisés. Adopter avec vos collaborateurs des gestes simples s'avère aussi bien

profitable pour vous que la planète. Mettre en place des ampoules basse consommation réduit votre facture ou encore acquérir des multiprises avec interrupteur qui permettent de couper l'électricité de certains appareils le soir venu ou ne pas laisser les ordinateurs en veille. Chaque achat de prestation ou de service doit être également vérifié pour voir si une optimisation n'est pas possible car ce qui coûte moins cher à produire pour votre fournisseur s'avère souvent moins cher à acheter. Réaliser un diagnostic énergétique en entreprise se révèle par ailleurs une démarche profitable pour détecter les différents postes consommateurs d'énergie.

Ne mettez pas tous les œufs dans le même panier

Une tentation quand on est dirigeant d'entreprise reste de rechercher le « gros client » qui sera la source principale de notre trésorerie pendant des années ou encore de se fier à un fournisseur unique avec lequel tout se passe de façon idyllique. Les expériences sont légions en ce qui concerne les fournisseurs qui font faillite (voire qui décident de lancer leur propre produit sur votre marché) ou encore les clients qui arrêtent du jour au lendemain de collaborer avec une entreprise qui se retrouve sans activité. Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier constitue une bonne méthode pour éviter les mauvaises surprises et vous permet de réagir en cas de soucis. La diversification s'applique à de nombreux domaines : les clients qui vous permettent de diminuer le risque d'insolvabilité ou de rupture de contrat, les produits qui peuvent s'adresser à différents types de population, les fournisseurs qui vous évitent de vous retrouver piégé. La sagesse est l'élément clef du dirigeant.

Pour des écrans moins gourmands en énergie Des chercheurs trouvent une nouvelle technologie

Des chercheurs britanniques ont trouvé un moyen de maintenir la luminosité d'un écran même en pleine lumière sans pourtant rogner sur l'énergie nécessaire. Pour cela, ils ont réussi à modifier les composants chimiques à l'intérieur même des diodes Oled. Les fabricants de smartphones se livrent actuellement à une concurrence sur la taille des écrans, toujours plus grands. Ceci a un impact négatif sur l'autonomie, en augmentant considérablement la consommation électrique. Des chercheurs de l'université britannique Imperial College London ont développé un nouveau type d'écran Oled qui pourrait augmenter la luminosité des appareils tout en réduisant leur consommation. Les pixels des écrans sont éclairés par de petites Oled, ou diodes électroluminescentes organiques. Afin que l'écran soit lisible au soleil, les constructeurs le couvrent avec un filtre pour réduire les reflets. Cependant, ce filtre bloque également la moitié de la lumière produite par l'écran, obligeant l'appareil à utiliser plus d'énergie pour augmenter la luminosité. L'invention des chercheurs consiste à modifier les composants chimiques à l'intérieur des diodes, qui produiraient alors une lumière polarisée capable de passer au travers du filtre antireflets sans perte. Avec moins de lumière gaspillée, la consommation électrique des écrans pourrait être réduite de moitié, augmentant considérablement l'autonomie des smartphones. La technologie ne s'appliquerait pas uniquement aux mobiles, mais également à tous types d'écrans, comme les tablettes, les ordinateurs portables et les téléviseurs, pour réduire la facture électrique, mais également un meilleur confort visuel avec une luminosité et un contraste améliorés.

Skin-On, Une surprenante peau artificielle aussi sensible que la peau humaine



Née de l'imagination de scientifiques et d'ingénieurs britanniques et français, cette peau est capable de détecter le toucher et la pression, et elle pourrait à terme équiper des appareils de notre quotidien comme la coque d'un smartphone ou le pavé tactile d'un ordinateur. L'idée de chatouiller son smartphone peut paraître saugrenue, mais elle pourrait bientôt devenir réalité. Un groupe de chercheurs de l'université de Bristol en Angleterre, ainsi que Télécom Paris et l'université de la Sorbonne viennent de dévoiler Skin-On, une interface tactile qui a l'apparence de la peau humaine. Cette peau artificielle est capable de détecter le tou-

cher, la pression avec rotation, le multi-touch, l'étirement, les caresses, le chatouillement ainsi que les pincements avec torsion. Les chercheurs imaginent utiliser la peau artificielle pour remplacer la coque des smartphones, les bracelets des smartwatch, ou encore le pavé tactile des PC portables. Elle pourrait remplacer un bouton tournant en la pinçant, un joystick en appuyant simplement avec le doigt, et elle pourrait même détecter dans quelle main un utilisateur tient son smartphone pour lui proposer un menu latéral accessible avec le pouce. La peau est créée en coulant une couche de silicone colorée sur un moule pour obtenir la texture de

la peau. Les chercheurs ont ensuite conçu une grille d'électrodes par-dessus à l'aide d'un fil étirable conducteur. Ils ont ensuite terminé avec une épaisseur de silicone pour imiter l'hypoderme, qui fixe les électrodes en place et constitue une couche molle sous la peau qui se déforme sous la pression. Une telle interface pourrait plus facilement transmettre des indices sur l'état émotionnel de l'utilisateur, par exemple pendant une conversation : serrer l'appareil pour indiquer la colère, tapoter l'arrière pour l'amusement, etc. Il permettrait également de nouvelles interactions avec les applications, comme caresser un animal virtuel.

Les notifications Android arrivent sur Windows 10

L'application de Microsoft « Votre Téléphone » pour Android permet de synchroniser les photos du mobile sur Windows 10 et de gérer les SMS à partir de l'ordinateur. Elle vient de s'enrichir de l'affichage de l'ensemble des notifications du mobile. Lorsque l'on dispose de la panoplie complète de l'aficionado du Mac, à savoir un iPhone, un iPad et un Mac, basculer entre les différents univers se fait de façon naturelle. Toutes les données sont automatiquement synchronisées par le truchement d'iCloud et il est même possible de répondre aux SMS et iMessages à partir de l'ordinateur ou de la tablette. Avec le couple PC et mobile Android, cette possibilité existe également, mais il est nécessaire de passer par des applications et logiciels tiers qui ne sont pas forcément aisés à utiliser et dont le fonctionnement est parfois chaotique. Mais aujourd'hui, c'est Microsoft qui va un peu plus loin en



facilitant la synchronisation des données d'Android avec Windows 10. Le géant de l'informatique vient de mettre à jour son application « Votre téléphone » pour Android et Windows 10. Elle ne se contente plus uniquement de la gestion des SMS, mais également d'afficher les photos du smart-

phone Android et surtout d'afficher l'ensemble des notifications de celui-ci. Cette dernière option était en test depuis le mois d'avril pour les membres du programme Insider, elle est désormais disponible pour tout le monde à partir des applications Play Store et du Windows Store.

DreamWalker, Le prochain projet de réalité virtuelle de Microsoft

Avec ce nouveau concept, Microsoft remplace le monde réel par la réalité virtuelle. Casque sur la tête, on marche dans les rues de tous les jours, mais l'univers autour de soi est virtuel. Des chercheurs chez Microsoft ont développé une nouvelle technologie de réalité virtuelle qui permet aux utilisateurs d'arpenter des itinéraires bien réels tout en étant plongés dans un monde virtuel. Il ne s'agit pas ici de réalité augmentée, où des éléments virtuels sont placés par-dessus une image réelle, mais bien de réalité virtuelle. Baptisé DreamWalker, que les fans de jeux vidéo traduiront volontiers par « Marcherêve » et les autres par « Marcheur de rêves », le système se compose d'un casque de réalité virtuelle qui affiche un environnement entièrement fictif, et de différents capteurs afin de géolocaliser l'utilisateur et d'adapter le monde virtuel aux contraintes du monde physique, avec le chemin à suivre et les différents obstacles. Dans la version actuelle du prototype, les chercheurs ont utilisé un smartphone pour le GPS, un sac à dos contenant un ordinateur avec une carte graphique dédiée, et deux caméras avec capteurs de profondeur pour créer une représentation en 3D de l'environnement réel. Le système peut ainsi situer l'utilisateur de manière précise, et s'adapter au monde réel, notamment en générant des objets virtuels pour représenter des obstacles bien réels comme les autres piétons. DreamWalker adapte également de manière dynamique la scène aux contraintes du monde réel, afin que l'utilisateur ne devie pas du chemin. Cette nouvelle technologie n'est pas sans rappeler le film Ready Player One, ou pour les plus anciens l'épisode « Virtual Slide » de la série Sliders.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTES NUMÉROS

00500112145636147 BDL

AN12 TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIVISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Mots codés

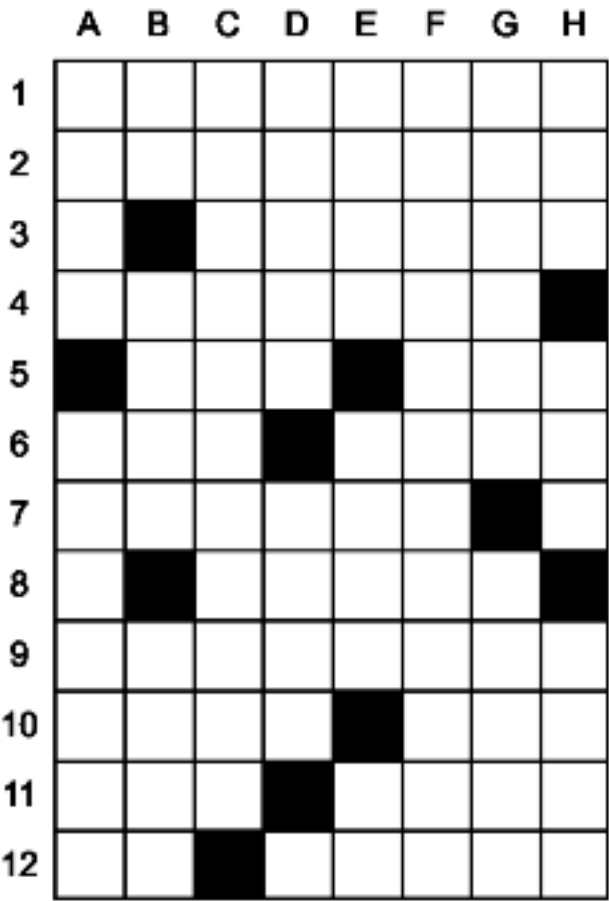


Mots mélangés

ABRICOT AJOUT APPAT
AUROCHS ENSEMBLE
EXCLUSIF FANDANGO
FARE
FETER KETCHUP
KRACH NOVA OFFICINE
OURS PACIFIQUE
PAGANISME
PARDESSUS PERIDURAL
PLATE PROFIT RAPIN
REGARDER RIRE RUEE
SACRE
SALINE SEICHE
SENTIER SUISSE
TANAGRA TOURNIS
TREILLE TRES VAGUE
VIKING WI-FI



Mots croisés



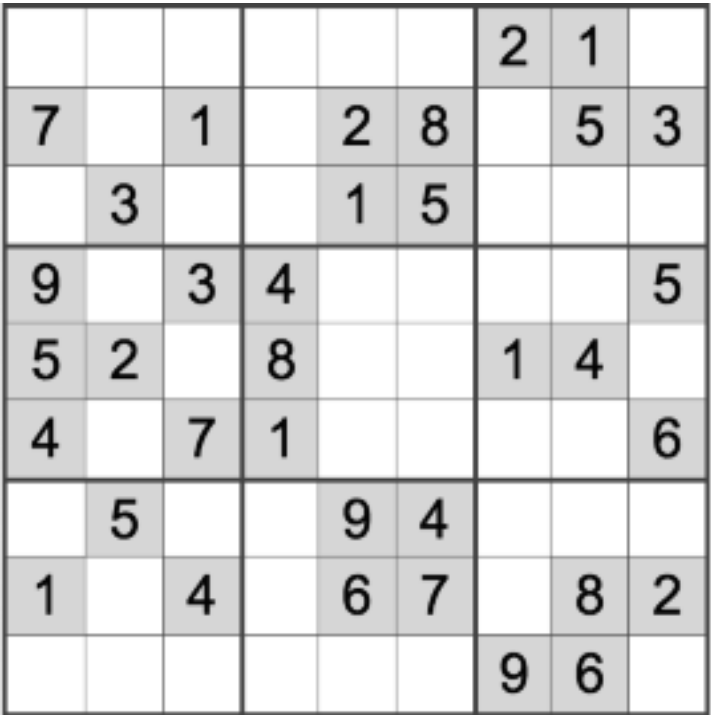
HORIZONTALEMENT :

1. Constance de la clientèle. 2. Ce qu'on recherche dans la pratique du sport. 3. Farce du Moyen Âge. 4. Ouvrier manuel. 5. Une île des Cyclades. Cela permet de souffler. 6. Charpente de navire. En place chez le notaire. 7. Garnies de boucles. 8. Plein de belles couleurs. 9. Qui fait de l'effet. 10. Prénom féminin. Il étouffe ses proies. 11. Variété de lentilles. Signe quand on ajoute. 12. Degré de gamme. Arrivées d'eau des moulins.

VERTICALEMENT :

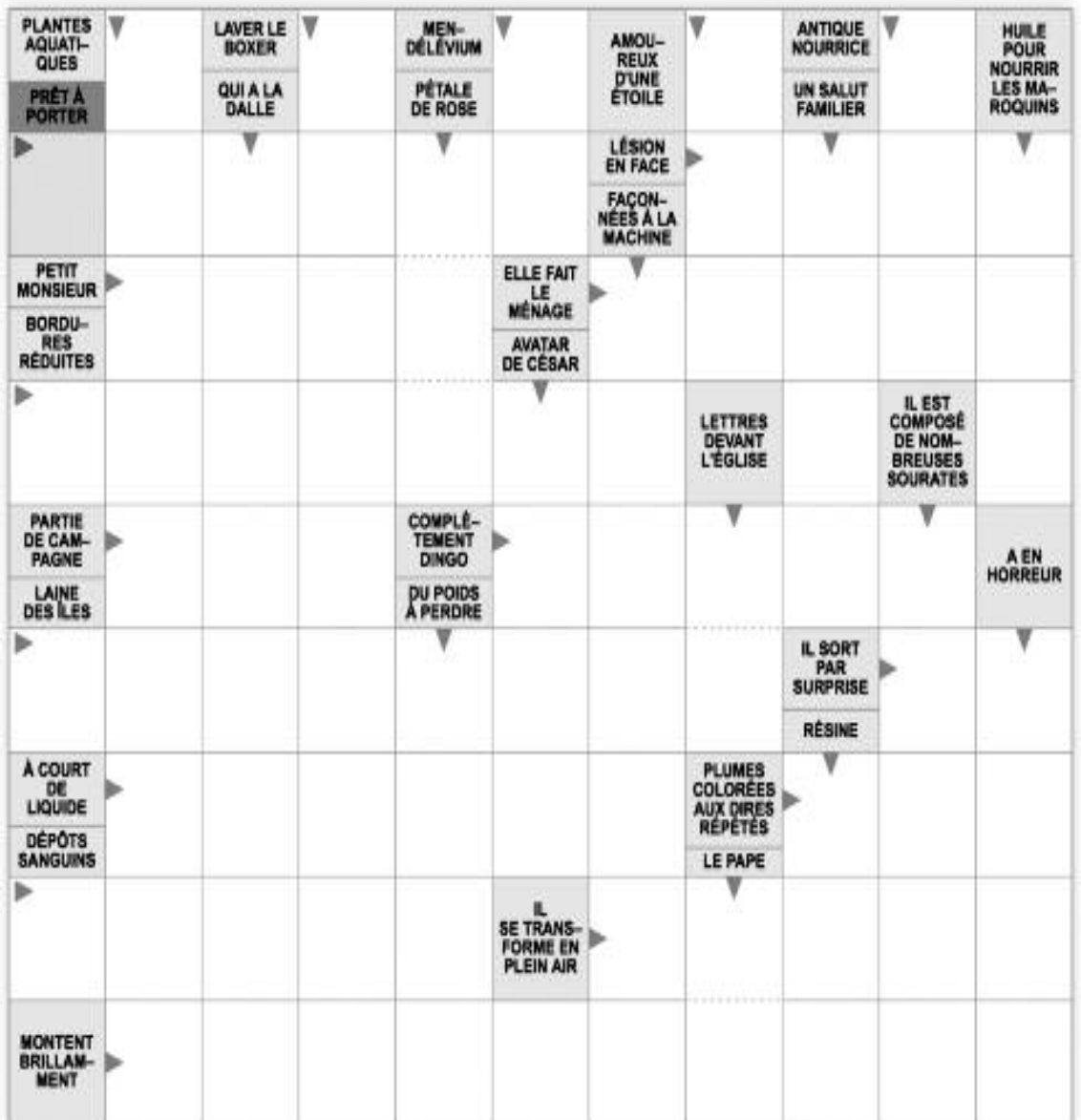
A. Célébra. Faire des tours de passe-passe. B. Pronom pour un homme. Un petit quelque chose. Appuie sur la gâchette. C. Déformations sonores. D. Troubles affectifs. Fleuve et lacs d'Irlande. E. Meubles d'un dortoir. Il est donné pour allaiter. Symbole d'un métal lourd. F. Inépuisable. G. Ils sont hâlés en été. Nettoyé par le tisserand. H. Primaire ou secondaire. Instrument de laboratoire. Ancienne agence soviétique.

Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa sixième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Libye

début d'une réunion de la commission militaire conjointe à Genève (ONU)

La commission militaire libyenne conjointe (5+5), représentant les deux parties en conflit dans ce pays, a débuté lundi à Genève sa quatrième réunion sous les auspices des Nations unies, a annoncé l'ONU. Dans un bref communiqué, l'ONU a annoncé que la réunion de ce comité militaire mixte "a commencé ce matin" en présence

de Stephanie Williams, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul), sans donner plus de détail sur sa durée. Confirmée lors du sommet international du 19 janvier 2020 à Berlin, la commission militaire conjointe doit définir les conditions d'un cessez-le-feu du-

nable, avec retrait de positions militaires. C'est l'une des trois voies poursuivies en parallèle par la Manul, avec le volet économique et le volet politique. La réunion, qui a débuté avec l'hymne Libyen ainsi qu'une prise de parole de Mme Williams et des chefs des deux délégations, doit se terminer le 24 octobre.

Coronavirus

plus de 40 millions de cas déclarés dans le monde

Plus de 40 millions de cas du nouveau coronavirus ont été officiellement recensés dans le monde, selon des statistiques officielles établies Plus de 2,5 millions de cas ont été déclarés ces sept derniers jours, soit le bilan le plus élevé sur une semaine depuis le début de la pandémie. Au total, au

moins 40.000.234 cas, dont 1.113.896 décès, ont été déclarés. Plus de la moitié des cas se situent aux Etats-Unis, en Inde et au Brésil, les trois pays les plus touchés avec respectivement 8.154.935 cas (219.674 décès), 7.550.273 infections (114.610 morts) et 5.235.344 cas (153.905 décès). La hausse des

contaminations détectées peut s'expliquer en partie par la forte augmentation du nombre de tests réalisés dans un certain nombre de pays. Malgré cette augmentation, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste probablement non détectée.

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 29 octobre courant

Le Mawlid ennabawi echarif sera célébré jeudi 29 octobre courant, a annoncé lundi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. "Le ministère des

Affaires religieuses et des Wakfs informe l'ensemble des citoyens que le 18 octobre 2020 correspond au 1er Rabie Al Awal 1442 de l'hégire. Ainsi, le Mawlid ennabawi echarif

sera célébré jeudi 12 Rabie Al Awal 1442 correspondant au 29 octobre 2020", précise le communiqué.

Chitour

économiser un taux de 10% de l'énergie en 2021

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a indiqué, , que l'objectif tracé pour l'année 2021 dans le cadre de la feuille de route du secteur consiste à économiser un taux de 10 % de l'énergie consommée actuellement. S'exprimant lors d'une rencontre avec les direc-

teurs de l'Energie des wilayas, Chitour a appelé les cadres du secteur énergétique ainsi que les autres départements ministériels à s'inscrire dans l'objectif tracé dans le cadre de la feuille de route du secteur, approuvée par le gouvernement, visant à économiser 10 % de l'énergie consommée actuellement, soit 6 millions de tonnes par an. Estimant que "le

modèle énergétique actuel ne fait pas de place à la création de richesse", Chitour a affirmé que la consommation nationale des produits énergétiques a atteint 60 millions de tonnes par an, d'où la nécessité, a-t-il ajouté, de réussir la transition énergétique et l'exploitation des gisements des énergies renouvelables, en particulier le solaire.

Sahara occidental

"Le mur, la blessure du Sahara" s'invite au Festival du film de Lugano



Le Sahara occidental a été au rendez-vous du Festival du film des droits humains de Lugano (Suisse) avec le court-métrage "Le mur, la blessure du Sahara" qui retrace le vécu dramatique du peuple sahraoui sous l'occupation marocaine depuis plus de 40 ans. Réalisé par Gilberto Mastromatteo, journaliste italien, en collaboration avec

Fiorella Bondoni, réalisatrice italienne, le film-documentaire intitulé "Le mur, la blessure du Sahara", a été produit par l'association de solidarité avec le peuple sahraoui, Ben Slout Larbi de Sesto Fiorentino, (ville italienne) sous le parrainage de l'ONG Amnesty International. Ce travail cinématographique qui vise à établir une description minutieuse des souff-

rances du peuple sahraoui dans les territoires occupés, a été présenté samedi au cinéma Plaza de Mendrisio (Suisse) dans le cadre du Festival du film des droits humains de Lugano. Le court-métrage qui raconte le drame des populations sahraouies, sera présenté également lors d'autres manifestations à travers le monde, a fait savoir le réalisateur. Dans une courte entrevue accordée au quotidien italien Corriere Adriatico, Mastromatteo a présenté la genèse du conflit du Sahara occidental et un récapitulatif des efforts consentis par la communauté internationale en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Le Sahara occidental est un territoire colonisé jusqu'en 1975 par l'Espagne qui quitte cette colonie après la mort du président Francisco Franco. La même année, le Sahara occidental subit l'invasion militaire illégale du Maroc.

nouveau bilan : 214 cas confirmés, 9 décès et 127 guéris



Deux cent quatorze (214) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 127 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 54606, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1865 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38215, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à

l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 9 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 39 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Boumerdes

neutralisation d'une bande de quartiers à Si Mustapha

Les services de la sûreté urbaine de Si Mustapha (Boumerdes) ont mis hors d'état de nuire une bande de quartiers, composée de neuf individus, tous récidivistes, qui agressaient des citoyens en faisant usage de différents types d'armes blanches, a-t-on appris, auprès de la sûreté de wilaya. le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police : "cette bande a été mise hors d'état de nuire suite à l'exploitation d'informations à propos d'individus, originaires de la commune de Si Mustapha, détenant et cachant des

armes blanches utilisées dans l'agression de citoyens". L'arrestation des éléments de cette bande et la perquisition de leurs domiciles, a permis, a-t-il ajouté, la saisie en leur possession d'armes blanches de différents types, des munitions, et un gilet pare-balles, outre une quantité de comprimés psychotropes et une somme d'argent issue de la vente de ces drogues, a précisé le même responsable. Les suspects, âgés entre 25 et 40 ans, ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour jugement, a signalé le commissaire de police.

Djerad

3 morts et 6 blessés dans un accident de la route à Aflou

Trois (3) personnes sont décédées et six (6) autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi sur la route nationale (RN-47) dans la daïra d'Aflou, wilaya de Laghouat , a-t-on appris auprès des services de la protection civile (PC). Le drame s'est produit au niveau du lieu dit "Hassi Maârouf" dans le territoire de la commune de Sebgag, relevant de la daïra d'Aflou, suite à une collision frontale entre

deux véhicules touristiques causant la mort de trois personnes et six autres ont été blessées, selon la même source. Les corps des victimes de cet accident ont été évacués par les équipes de la protection civile vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bejara d'Aflou, où ont également admis les blessés, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.